



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ISO 9001 version 2008

## SOUDURE ANTI-GRATTONS

Page : 1

Edition révisée n° : 3

Date : 26/8/2009

Remplace la fiche : 20/11/2007

**005090**

www.lisam.com

### Producteur

ITW Spraytec

5 bis, rue Retrou

F-92600 Asnières sur Seine France

Tel : 01.40.80.32.32 - Fax : 01.40.80.32.30

infofds@itwpc.com

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

**Nom commercial** : SOUDURE ANTI-GRATTONS  
Identification du produit : Aérosol.  
Type de produit : Anti-adhérent  
Identification de la société : Voir producteur.  
N° de téléphone en cas d'urgence : INRS : 01.45.42.59.59

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec les yeux : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- Ingestion : Ingestion peu probable.

### 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais contient des composants dangereux.

| Nom de la substance       | Contenance (%) | No CAS / No CE / Numéro index       | Symbole(s) | Phrase(s) R |
|---------------------------|----------------|-------------------------------------|------------|-------------|
| <u>Oxyde de diméthyle</u> | : 30 à 50 %    | 115-10-6 / 204-065-8 / 603-019-00-8 | F+         | 12          |

### 4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Ingestion : Ingestion peu probable. Rincer la bouche.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques : L'exposition à la chaleur ou la contamination par certaines impuretés peut provoquer une décomposition produisant des gaz très volatils, d'où un risque de surpression pouvant provoquer une violente rupture de contenants fermés.

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Brouillard d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Refroidir les contenants exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ISO 9001 version 2008

## SOUDURE ANTI-GRATTONS

Page : 2

Edition révisée n° : 3

Date : 26/8/2009

Remplace la fiche : 20/11/2007

**005090**

www.lisam.com

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

|                                  |                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions individuelles        | : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.                                                                                                        |
| Précautions pour l'environnement | : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.                                                                                                      |
| Méthodes de nettoyage            | : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. |

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

|                        |                                                                                                                                                                          |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Stockage               | : Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 50° C. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.                                             |
| Stockage - à l'abri de | : Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.                                                                                                                          |
| Manipulation           | : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. |

### 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

|                                      |                                                                                                                                             |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Protection individuelle              |                                                                                                                                             |
| - Protection respiratoire            | : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. |
| - Protection des mains               | : Aucun(e).                                                                                                                                 |
| - Protection de la peau              | : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.                              |
| - Protection des yeux                | : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.                                  |
| Hygiène industrielle                 | : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.                                                                        |
| Limites d'exposition professionnelle | : Oxyde de diméthyle : VME (mg/m3) : 1920<br>Oxyde de diméthyle : VME (ppm) : 1000                                                          |

### 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| Aspect                  | : Liquide.        |
| Couleur                 | : Incolore.       |
| Odeur                   | : Inodore.        |
| pH                      | : 7.2             |
| Point d'ébullition [°C] | : > 100°C         |
| Densité                 | : 1.07            |
| Solubilité dans         | : Eau.            |
| Point d'éclair [°C]     | : Non applicable. |

### 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|                                     |                                                                                                                        |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produits de décomposition dangereux | : Aucun(es) dans des conditions normales. La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. |
| Matières à éviter                   | : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.                                                                          |
| Conditions à éviter                 | : Chaleur. Rayons directs du soleil.                                                                                   |

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

|                             |                                                                                            |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Informations toxicologiques | : Aucune donnée disponible.                                                                |
| Toxicité aiguë              | : Aucune donnée disponible.                                                                |
| Toxicité chronique          |                                                                                            |
| - Inhalation                | : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation. |
| - Cutanée                   | : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.                |
| - Oculaire                  | : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.                |



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ISO 9001 version 2008

## SOUDURE ANTI-GRATTONS

Page : 3

Edition révisée n° : 3

Date : 26/8/2009

Remplace la fiche : 20/11/2007

**005090**

www.lisam.com

### 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Sur le produit : Aucune donnée disponible.

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Shipping name : UN1950 AÉROSOLS, 2.2, 5A  
No ONU : 1950  
Transport terrestre  
ADR/RID : Classe : 2  
Groupe d'emballage : 5A  
Transport par mer  
- Code IMO-IMDG : Classe 2  
- N° de fiche de sécurité : 2-13  
- IMDG-Pollution marine : Non.  
Transport aérien  
- IATA - Classe ou division : Classe 2.2  
- Etiquette IATA : Non Flamm. Gas

### 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s) : Aucun(e).  
- Phrase(s) R : Aucun(e).  
- Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S23 : Ne pas respirer les aérosols.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Conseils de sécurité : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Utiliser cet aérosol uniquement pour les applications auxquelles il est destiné. Contient 30 % en masse de composants inflammables.

### 16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.  
Texte des Phrases R du § 3 : R12 : Extrêmement inflammable.  
Autres données : Révision - Voir : \*

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document